Fonctionnement associatif 1ère Formation des bénévoles, en territoire

Le 26 avril dernier, les participants des 2 départements se sont réunis à Rennes pour la dernière session de formation sur la prise de parole en public.

Voici quelques commentaires à « chaud » : « Ces temps de rencontre sont vraiment très riches car nos échanges nous permettent de découvrir d'autres manière de faire » et « Ces moments de formation sont essentiels, il est dommage que certains qui en ont besoin ne soient pas là (Gilbert), « J'ai appris plein de choses très pratico-pratiques et qui permettent de mieux se connaître » (Monique), « Je n'ai plus qu'à me mettre au boulot! » (Léa).

Interview réalisée Bilgenur ONUC

Règlement intérieur des activités de loisirs

Comportement de l'adhérent :

L'adhérent doit

- Renvoyer sa fiche d'inscription accompagnée du règlement par chèque avant la date butoir. Aucune inscription ne sera validée si elle n'est pas accompagnée du règlement. Seule exception, personnes sous tutelle : fonctionnement par note de
- Bien lire les informations données dans l'agenda et la fiche d'inscription afin de respecter les consignes (argent à prévoir en liquide, pique-nique à apporter, horaires ...).
- Se responsabiliser par rapport aux TPMR Mobicéo concernant les horaires et lieu de dépose (arrivée et retour).
- Prévenir s'il (elle) est en retard au point de rendez-vous. Le délai de retard accepté au point de rendez-vous sera de 15 minutes maximum. Au-delà, le groupe partira en sortie avec les personnes présentes. L'adhérent absent ne sera pas remboursé.

Le Contact 56 n°89

paraîtra fin septembre

- Consulter ses mails et écouter sa messagerie, prévenir l'APF lorsqu'on a eu le message.
- Avoir un fauteuil chargé, apporter des changes et des vêtements adaptés.

En cas d'annulation, prévenir 1 semaine à l'avance ; l'adhérent ne sera remboursé que s'il s'agit d'une raison médicale. Pas de remboursement pour toute annulation moins de 48 h à l'avance. Pas de remboursement si la délégation a déjà acheté les places ou fait une avance pour réservation (exemples : places de concert, réservation de visites ou de traiteur...). Au-delà de 3 annulations non justifiées, l'inscription aux activités sera remise en question.

Comportement du bénévole :

- Le bénévole doit renseigner sa fiche d'inscription
- Ne pas annuler moins de 72 h à l'avance que nous avons le temps de trouver un remplaçant.
- Respecter les horaires et le point de rendez vous
- Etre joignable (portable en sonnerie)
- Avoir pris connaissance de la feuille de route

A noter :

- Les sorties seront annulées s'il y a :
- moins de 6 participants pour une sortie à la journée.
- moins de 3 participants pour une sortie type concert.
- La délégation se réserve le droit d'annuler une sortie si les conditions ne sont pas réunies : mauvaise météo, problème de véhicule, ... Dans ce cas. les adhérents seront remboursés.
- Le nombre de place pour une sortie est toujours limité : nous inscrivons les participants dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.
- Participation financière aux transports :
- Transport APF collectif distance < à 100 km : 7 €
- Transport APF collectif distance > à 100 km ou hors département :
- Transport APF individuel tarif au kilomètre : se renseigner auprès du secrétariat.

Publication de	e la Délégati	ion APF I	Morbihan :	Tirage: 600	exemplaires
B:					

Directeur de publication : Francis RENARD

Responsable de rédaction : Laurence BATAILLE

Comité de rédaction : Gilbert LE BOHEC. Marie-Hélène LE CORVO et Antoine LE GUILLANTON

Et pour ce numéro : Marjorie GRIVES, Nora LABORDERIE, Bilgenur

ONUC (stagiaire)

enveloppe sans affranchir à : Association libre réponse n° 40381 - 94609 Choisy le Roi Cedex ou à remettre en main propre à votre délégation **OUI. JE SOUHAITE** complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la SOUSCRIRE: limite de 20 % de votre revenu imposable ☐ Cotisation individuelle à l'APF € au prix de 25€ □ Cotisation familiale*: □ 2 personnes (40 €) DHNF15 \square 3 personnes (45 €) \square 4 personnes (60 €) € □ 5 personnes (75 €) □ 6 personnes (90 €) Merci de rajouter sur papier libre, le nom des personnes à affilier. ☐ 1ère adhésion gratuite pour les moins de 25 ans 0€ AFAA15 ☐ Abonnement d'1 an au magazine FAIRE FACE au tarif préférentiel de 22 € en tant € qu'adhérent de l'APF (au lieu de 33 €) ☐ J'apporte mon soutien à l'APF (facultatif) par un don complémentaire de € **TOTAL** de mon règlement * appartenant au même foyer fiscal ☐ M^{me} ☐ M. Nom CP LI Ville. Ci-joint mon règlement par : 🗅 chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France 🗖 carte bancaire, merci de nous contacter au : 01 75 64 25 23 En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux information

Association des Paralysés de France

Lettre d'Information de la Délégation Départementale du Morbihan



CONTACT 56

EDITO

Tous acteurs!

- « Tous acteurs! » c'est ce que nous sommes, chacune et chacun, tout au long de cette saison au cours de laquelle ensemble nous avons œuvré pour la reconnaissance de l'APF quels que soient les domaines d'intervention.
- « Tous acteurs ! » c'est ce que vous êtes par votre implication fidèle et efficace dans les différentes actions menées par la Délégation – militants, bénévoles, salariés – avec une participation et un investissement pour une APF toujours aussi présente dans le département. Dans cette période de réorganisation des délégations, la présence et l'engagement de chacune et chacun sont essentiels pour relever ce défi. C'est **Ensemble** que nous ferons bouger les lignes et construirons l'avenir de l'APF, militante pour l'inclusion pleine et entière des personnes en situation de handicap.

Je vous rappelle notre prochain rendez-vous important qui est l'Assemblée Départementale prévue le vendredi 6 octobre en après-midi. Sous réserve, elle devrait se dérouler dans l'agglomération de LORIENT.

Mais avant de nous retrouver en septembre aussi dynamiques, aussi curieux de nos actions et activités, je vous souhaite un bel été.

Francis RENARD

Directeur territorial des Actions Associatives

AGENDA

07/09 (ou 14 à confirmer) : Concours de Pétanque, Vannes, à partir de 18 h 30 - HandiDon

09/09: Forum des associations - Vannes

11/09: Conseil APF Départemental, Vannes, 10 h - 17 h

- COAL, Vannes, 10 h 16 h
- · Groupe Initiative Communication, Vannes, 14 h - 17 h

16/09: Forum des associations -Lorient

23/09* : Vente délocalisée, Vannes (Leclerc)

30/09: Forum Handicap - Lanester 02/10 : Conseil APF Départemental,

Vannes, 10 h - 17 h





APF - Délégation du Morbihan 8 rue des Frères Lumière **56000 VANNES** 🔼 🖵 🗲 Tél. 02.97.47.14.62.

Mail: dd.56@apf.asso.fr

Blog: http://dd56.blogs.apf.asso.fr

ISSN: 1768-6776

A noter dans mon agenda

Repas de fin d'année : samedi 16 décembre (voir article p. 4 de l'agenda des activités de loisirs)

06/10: Assemblée Départementale - Lanester

07/10*: Vente délocalisée, Quéven (Leclerc)

11/10*: Vente délocalisée, Lorient (Intermarché)

19/10 : Café Associatif, Vannes

21 et 22/10 : Bourse aux vêtements (voir article en p.3) -HandiDon

10/11* : Vente délocalisée, Muzillac (Hyper U)

16/11: Réunion Territoriale équipe 35/56, Vannes (fermeture délégation)

18/11*: Vente délocalisée, Pont-Scorff (Super U)

dates à confirmer

N'hésitez pas à visiter notre blog http://dd56.blogs.apf.asso.fr. et à vous inscrire à la newsletter.



Pour vous informer sur les actualités liées au handicap :



Accessibilité, autonomie, droits, emploi, santé, vie affective et sexuelle, ... Consultez le site www.faire-face.fr et/ou abonnez-vous au magazine (bulletin d'adhésion en page 4).

Assemblée Générale - quelques éléments

- 24 juin - Colmar -L'assemblée a démarré par la présentation des 12 administrateurs élus : P. RIBES, K. DARNAUD, A. PEUTOT, J. DECOBERT, H. DELACROIX, P. BOTTON, J-M HERGAS, J-M COLL, S. MABALLY, S. DEXET, F. BAUYAU-BRUNEAU

(membre d'une famille), J-L PONS (autre membre). Conformément au règlement intérieur de l'APF, l'élection ne sera validée que le 12 août (soit 2 mois après la publication des résultats). Leur mandat débutera lors du CA du 21 octobre.

Alain ROCHON, président de l'APF a redéfini les priorités : créer un fond public d'investissement pour l'accessibilité, permettre une éducation inclusive adaptée aux besoins spécifiques de chaque enfant, lancer un plan d'action pluriannuel de lutte contre le chômage, créer le revenu minimum d'existence pour les personnes en situation de handicap ne pouvant travailler et mettre en place le risque d'autonomie afin de financer en intégralité les dépenses liées aux aides à l'autonomie.

Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, représentée par Etienne Petitmengin (secrétaire général du CIH) annonce que le handicap est une priorité du quinquennat ; la stratégie ambitieuse du gouvernement est de changer de regard sur le handicap, vaincre les appréhensions et lever les obstacles « Un petit regret, son absence lors des questions de la salle », nous dit Pierre Yves DESCHAMPS, représentant du Morbihan.

Ŏ Autres annonces : un congrès national en 2018 à Montpellier pour construire le nouveau projet associatif 2017 - 2022 « Changeons de Cap » ; financièrement l'association se porte mieux et cumule pour le mouvement une deuxième année en positif à + 400 000 € ; soutien à la candidature de la France pour les JO de 2024 présentée par la Commission Nationale de la Politique Jeunesse qui y a mis tout son dynamisme.

Interview réalisée par Laurence BATAILLE

Pour aller plus loin: https://www.apf.asso.fr/actualite/retour-sur-assemblee-generale-2017-4629

artenariat

Revendication

Défi Voile Bretagne, création de l'association

L'association « Défi Voile Bretagne » a vu le jour le 1er avril dernier et a élu Vincent CONSTANTIN comme président. L'APF est toujours présente, par le biais d'un représentant régional présent au Conseil d'administration mais également en tant que partenaire de la manifestation.

Depuis de 23 ans, c'est une belle aventure sur la mer où les personnes en situation de handicap, les marins, les aidants, les salariés, les bénévoles partagent ensemble des moments inoubliables.

Cette année, 12 embarcations ont navigué sur l'océan. Le thème était les régions de France. Au programme : repas festifs, musique, chants, danses ont animé les soirées des marins. « C'est une aventure extraordinaire d'être sur la mer **avec nos différences**, une **expérience positive** et nous repartons avec pleins d'images dans les yeux. Merci à tous ».

Marie Hélène LE CORVO

regard su r le handicap ommunication Pour changer de Ö

Formation civique et citoyenne

C'est la 5^{ème} fois que la délégation organise 2 iours de formation pour les volontaires du service civique du département.

15 jeunes ont pu profiter de nos ateliers (maquette, témoignages et parcours en fauteuil) et s'interroger sur leur rôle en tant que citoyen et acteur du mieux vivre ensemble.

« Deux journées toujours très enrichissantes ». Une prochaine session sera proposée avant la fin de l'année.

Laurence BATAILLE

Transports - se mobiliser pour mieux se déplacer

> TPMR à Lorient

Depuis plusieurs mois, la situation s'est énormément dégradée sur le secteur de Lorient Agglo concernant le transport à la demande. L'APF a initié un travail avec l'AAHVB, Retina France et Ceciweb sur cette question. Suite aux 2 courriers à destination de Lorient Agglo, signés par l'AAHVB et l'APF, la commission des usagers a été convoquée le 27 juin dernier. Nous avons fait le point le 10 juillet.

Voici le résumé : la note positive de cette réunion a été la proposition de Thierry LE ROUZO, représentant APF, de mettre en place des groupes de travail. Nous avons proposé 2 thèmes : fonctionnement et règlement intérieur. Un appel va être fait au réseau pour que des usagers souhaitant rejoindre ces groupes se signalent. Les rencontres sont prévues pour la rentrée de septembre. Nous poursuivrons notre mobilisation pour que concrètement les choses avancent.

Laurence BATAILLE

Commission actions revendicatives

Cette commission a vu le jour début 2017. Comme son nom l'indique, il s'agit pour ses membres de se saisir des actions relevant du domaine revendicatif au niveau départemental et régional et de proposer un plan d'action. Ce sera un travail collectif.

Laurence apportera le soutien nécessaire à notre mobilisation. La loi 2005, loi d'égalité des chances devrait être effective! Nous avons décidé d'être très actifs dans la revendication et de « ne rien lâcher » et si nécessaire de faire des actions concrète sur le terrain et auprès des élus.

Marie Hélène LE CORVO

La fête du sourire : on en sait plus !



Un grand bravo à tous ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de cette édition.

Les différents actions (vente de brioches, de fleurs, d'articles APF, les loteries avec tirage en direct sur les sites. les randonnées pédestre et à vélo pour tous, ...) ont permis de faire un bénéfice net de 5186 €.

Ce sont aussi tous nos partenaires animation qui donnent vie aux villages de Vannes et de Lorient qu'il faut remercier. Ils nous ont fait passer deux très belles journées.

C'est un évènement de ressource important pour la délégation et encore merci à tous.

Marie Hélène LE CORVO, Antoine LE GUILLANTON et Gilbert LE BOHEC

Vous avez dit « HandiDon » ?

La 4^{ème} édition de l'action HandiDon se déroulera du 1^e septembre au 1^{er} décembre.

Tirage au sort régional le 7/12 et national le 14/12.

Prix du ticket-don : 2 € minimum

Bourse aux vêtements

Une des nouveautés 2017 : une bourse aux vêtements. Elle se déroulera du 18 au 23 octobre à la délégation. Le règlement sera mis en ligne sur notre blog début septembre. Vous y retrouverez toutes les informations pratiques.

Déroulement :

ave

0

con

Ressource

- Le mercredi et le jeudi dépose des vêtements.
- Le vendredi soir et le samedi la vente
- Le lundi la récupération des invendus

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous mobiliser pour cette action, en tant que bénévole et / ou pour déposer vos I vêtements.

Ventes délocalisées

Comme chaque année, vous allez retrouver les traditionnelles ventes délocalisées sur Muzillac et les secteurs de Vannes et Lorient.

Monique AUGEREAU est référente de ces stands et fera appel à tous pour être présents et soutenir l'association sur les dates annoncées dans l'agenda (p.1).

On compte sur vous!

Concours de pétanque

Autre idée novatrice de nos bénévoles, Murielle FOLLY et Thierry RIO organisent un concours de pétanque ouvert à tous sur Vannes, avec le concours ! du Bar « Le Saint Germain ».

Le principe : s'inscrire avant la manifestation, par ; équipe de 2. La participation sera de 8 € par personne i ; (avec le repas). N'hésitez pas à vous inscrire!

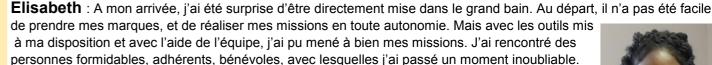
Les informations seront disponibles à la mi-août sur Marjorie GRIVES | i notre blog.

Nom - Prénom : CARNIER Elisabeth et DOUBLET Léa

Statut: Volontaires en Service Civique, 2016 - 2017

Quel bilan fais-tu de ces mois passés à la délégation ?

Léa: J'ai fais de belles rencontres et i'ai aimé m'investir dans mes différentes missions. J'ai apprécié la diversité des tâches qui m'ont été confiées et j'ai découvert mon attrait pour l'organisation d'évènements!



Ton regard sur le handicap a-t-il changé?

en Léa: Oui, j'ai compris que la différence fait souvent peur, mais c'est en réalité un atout qu'il faut valoriser. Le handicap concerne tout le monde et il est important que chacun de nous se mobilise

(même par de petits investissements ponctuels), pour être plus fort ensemble et réussir à faire bouger les lignes!

Elisabeth : Oui, mon regard sur le handicap a changé. Car, durant ma scolarité, on a considéré une personne atteinte de handicap comme une personne malade, alors que l'APF m'a permis de constater que se sont des personnes sociables, actives dans la société et qui se battent pour une cause qui leur est chère. On m'a dit un jour « Ce n'est pas moi qui a un handicap, c'est la société qui en a un ! »

Et maintenant quels sont tes projets ?

Léa : Je vais travailler à la préfecture de Vannes pendant 5 mois, j'ai commencé le 1^{er} juin. D'ailleurs, la prise en poste est assez rapide et je regrette de ne pas avoir pu dire au revoir à toutes les personnes que j'ai pu côtoyer à l'APF... Mais je ne serai pas loin et je repasserai à la délégation de temps en temps!

Elisabeth : Je vais rester dans le domaine de l'aide à la personne. Parce que c'est quelque chose qui me tient à cœur, de donner de mon temps et de répondre à leurs besoins et leurs attentes dans la bienveillance.

Interview réalisé par Bilgenur ONUC et Laurence BATAILLE





